



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 21, numéro 9

4^s

Désignée «Plaideur de l'Année 2014» par le magazine Le Monde Juridique

*Me Christine A. Carron, Ad.E., associée principale chez
Norton Rose Fulbright à Montréal*

*Une avocate
dont le palmarès
de causes plaidées
est phénoménal*

- Me Michel Décary, Ad.E., de BCF.
Premier «Plaideur Émérite 2014»
- Me Emmanuelle Rolland de Borden Ladner Gervais
«Étoile montante 2014» chez les meilleurs
plaidés de moins de 40 ans
- Les juristes Italiens célèbrent les 10 ans de leur
association
- William Tetley, géant international du droit maritime
décédé
- Roderick A. MacDonald, commissaire de la
Commission Charbonneau décédé
- Décès de Jean Garon, célèbre ministre de
l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries
du Québec et de l'Éducation



0 65385 83892 1 09

EXPERTISE JURICOMPTABLE: L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Présent dans plus de 40 villes en Amérique du Nord, en Asie, en Europe et au Royaume-Uni, NAVIGANT regroupe le plus grand nombre d'experts en JURICOMPTABILITÉ ET ENQUÊTES FINANCIÈRES au Québec.

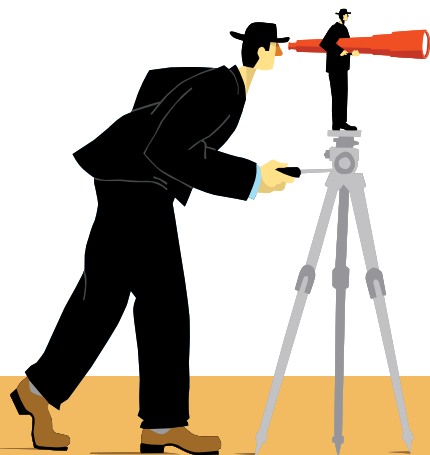
CE QUI NOUS DISTINGUE:
Nos compétences, notre grande expérience et notre indépendance.

Parmi nos services offerts au milieu juridique, notons les suivants:

- » Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- » Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- » Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- » Ruptures de contrats et différends contractuels
- » Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Nos associés et directeurs au Québec

Richard Forand CPA, CA, CA•EJC, MBA 514.227.6159	Alain Lajoie FCPA, FCA, CA•EJC, MBA 514.227.6163
André Lepage FCPA, FCA, CA•EJC, CFE 514.227.6164	Paul Levine FCPA, FCA, CA•EJC, EEE 514.227.6162
Jonathan Allard CPA, CA, CA•EJC, EEE, MBA 514.227.6158	Michel Hébert CPA, CA, CA•EJC 514.227.6171
Luc Marcil LL.L., CPA, CA, CA•EJC 514.227.6184	François Auclair CPA, CA, CFE 514.227.6183
Suzanne Harting BAA 514.227.6180	



NAVIGANT

navigant.com

Montréal: 514.798.5874 | Québec: 418.780.5874

LITIGE & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

« Me Christine A. Carron, Ad.E.,

associée principale chez Norton Rose Fulbright Canada »

« Le plaideur de l'Année 2014 rend hommage aux femmes plaideurs »

Par André Gagnon

Au moment de remercier ses pairs et collègues, Me Christine A. Carron, désignée «Plaideur de l'Année 2014» a rendu hommage à celle qui l'a présentée et précédée au dîner annuel du «Plaideur de l'Année 2014», Me Suzanne Côté, associée chez Osler, déclarant : «Merci Suzanne, cet hommage-venant d'une plaideuse on ne peu plus chevronnée, est d'autant plus apprécié.» Et à travers sa présentatrice, Christine a fait l'éloge des femmes dans la pratique du droit, et notamment, de la plaidoirie.

Trois avocats

«Il y avait trois avocats – tous les trois à l'origine venant de Stike – qui me rendaient nerveuse quand j'avais à leur faire face à la cour : Suzanne (Côté), Louis P.(Bélanger), et Michel Décary. Ce n'est pas un hasard que tous les trois soient récipiendaires d'une reconnaissance de la part du Monde Juridique.»

«Trois avocats des plus coriaces et redoutables qui ne laissent aucune pierre non retournée», affirme publiquement Christine Carron.

Christine Carron a aussi félicité Emmanuelle Rolland, de BLG. désignée «Etoile montante 2014» chez les plaideurs de



moins de 35 ans, «une des meilleures mentors qu'un jeune plaideur peut avoir, surtout un jeune chez Borden Ladner Gervais (qu'elle n'a pas nommé)- son propre fils est avocat dans ce bureau- « à l'exception peut-être de son propre mentor, Me Marie Audren.»

«Et l'épine entre les roses, Me Michel Décary, associé-conseil chez BCF, «le doyen des plaideurs» dit Me Carron. Michel était désigné cette année, le premier «Plaideur Emérite 2014» lors du même dîner où Emmanuelle Rolland et Christine étaient honorées.

Michel a été présenté avec force humour par un récent «Plaideur de l'Année», Me Louis P. Bélanger, associé principal et chef national du litige chez Stikeman Elliott, son ex-associé de longue date. Michel a dû se plier à la règle chez Stikeman Elliott l'obligeant à prendre sa retraite obligatoire de la firme. Il a donc décidé de traverser la rue pour rejoindre BCF.

Les femmes dans la pratique

Je ne peux m'empêcher de remarquer que cette soirée est marquée par une ambiance particulière: Les femmes ne sont plus minoritaires et leur présence en grand nombre témoigne de l'évolution de notre profession, lance Me Christine A. Carron.

Le monde juridique de nos jours est doté de nombreuses plaideuses tout à fait exceptionnelles dont la présence de certaines mérite d'être mentionnée:

«J. Himo, chef du groupe litige chez NRF à Montréal et qui, en plus de diriger un groupe dont la marque de commerce est leur indépendance..... Valérie Beaudin, chef du contentieux de Bell, qui en plus de gérer deux équipes de plaideurs, l'une à Toronto, l'autre à Montréal, com-

paraît devant les tribunaux régulièrement et à elle seule a fait rejeter 12 recours collectifs contre Bell – pas une mince tâche compte tenu de la jurisprudence !

Et de citer d'autres collègues brillantes, dont Me Con-cetta Manera, qui dirige les dossiers de litige pour la Banque Royale du Canada, à Montréal, dont plusieurs recours collectifs où des millions sont en jeu et qui peut être fière du fait qu'elle n'a jamais perdu une cause dont elle avait la gestion, de préciser haut et fort, Me Carron.

La Grande Dame de la plaidoirie conclut ses remerciements sur une note plus personnelle. J'aimerais remercier les associés d'Ogilvy Renault qui, il y a presque 40 ans ont eu la vision et le courage d'embaucher des avocates au point où il fut le premier cabinet à détenir le même pourcentage de femmes avocates qu'il y avait au Barreau.

Quoi, le mot vision est peut-être un peu trop fort, compte tenu de ce qu'ils ont dit quand ils ont embauché deux femmes dans la même année pour la première fois : Louise Laplante et moi.

«Ils nous ont expliqué qu'ils n'avaient pas de doute que nous étions compétentes et qu'ils avaient pris la bonne décision, mais qu'ils étaient néanmoins préoccupés par l'effet que cette tendance à long terme pouvait avoir sur la pérennité du cabinet – et plus particulièrement sur la future composition de la direction du cabinet, précise Me Carron, qui appelle toujours «son» cabinet, Ogilvy Renault, qui pourtant porte maintenant le nom de Norton Rose Fulbright Canada, le plus mondial des cabinets canadiens et québécois. Elle n'a connu qu'un seul cabinet où elle a évolué pendant toute ces années de sa brillante carrière.

Les clients ?

Christine Carron pose cette épineuse question : « Après tout, comment les clients réagiraient-ils à un cabinet dont la direction serait composée en partie de femmes ? »

Révolution imprévue

De toute évidence, ils n'ont pas prévu la révolution chez nos propres clients dont plusieurs sont aujourd'hui dirigés par des femmes ! lance le «Plaideur de l'Année 2014».

Prenant la parole à son tour pour rendre hommage à son

MAISON DE CAMPAGNE À RAWDON

4092, rue Shakespeare **228 700\$**



HAVRE DE PAIX idéal pour amants de la nature qui recherchent endroit paisible, terrain magnifique, plan d'eau naturel pour la baignade en toute intimité, magnifique propriété de tout confort, à dix minutes des commerces, à proximité de 350 KM et plus de sentiers pédestres ainsi que plusieurs pistes cyclables, à 45 minutes de Montréal.

Accessible pour personnes à mobilité réduite. Chaque étage possède une salle de bain complète avec bain thérapeutique. Chauffé et climatisé par thermopompe (2012) centrale. Terrain de 45 225 p.c. aménagé de vivaces et d'arbres matures. Cour avant asphaltée.

Près de : centres de ski alpin/ski de fond, terrain de golf, sentiers pédestres, accès gratuit à la plage municipale ainsi qu'aux attractions touristiques régionaux.

Tél.: 450 834-4523

associée d'origine américaine comme l'avait mentionné Suzanne Côté, première «Plaideur de l'Année» du magazine Le Monde Juridique, l'associé-directeur pour le Québec de Norton Rose Fulbright Canada, Me Jean Bertrand, a fait part aux nombreux invités au dîner du «Plaideur de l'Année 2014», que Christine A Carron avait aussi été honorée un peu plus tôt en avril par l'Association du Barreau Canadien (ABC-Québec).

En effet, Jean Bertrand a signalé qu'Christine A Carron, directrice nationale des projets Pro Bono au sein de son cabinet, avait reçu le Prix Pro Bono Rajpattie-Persaud de l'ABC-Québec.

Christine est aussi à l'origine de Pro Bono Québec. Spécialiste en litige commercial et corporatif, Christine connaît aussi le monde du recours collectif, l'arme des consommateurs si redouté des grandes banques et des sociétés commerciales.

Christine A Carron, alors jeune américaine étudiante à l'Université McGill où elle a d'abord obtenu un MA, (sociologie), a décidé d'y faire son droit, affirmant à Josée Descôteaux, dans un article rédigé pour l'ABC, cité sur son site web, que Christine avait eu le coup de foudre pour le Québec. Elle y est demeurée depuis 1978.

Et Le Monde Juridique partage ce coup de foudre !

J'aimerais remercier l'Association du Barreau d'abord et avant tout pour sa reconnaissance de l'importance du travail pro bono, reconnaissance que ce prix souligne et plus particulièrement Michel Moreau dont l'engagement envers le pro bono est très connu. D'ailleurs c'est elle qui a donné naissance à Pro Bono Québec.

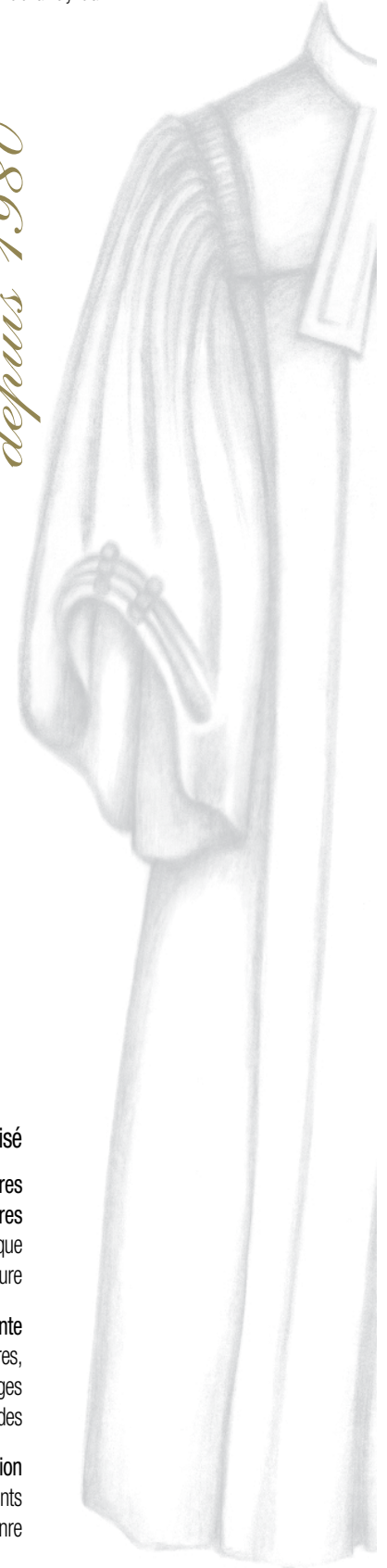
Je ne suis pas certaine que je mérite cet hommage mais je suis certaine que l'ayant reçu je vais honorer la mémoire de Me Rajpattie Persaud en me rappelant toujours de ses paroles dans une entrevue donnée à l'occasion de la réception par elle de ce qui était connu à l'époque comme le Prix Pro Bono de l'Association du Barreau Canadien :

La vie est une chaîne infinie de petits gestes qui font la différence. Donnez au suivant c'est une roue. C'est la vie.

Je vais tenter de multiplier les petits gestes pour faire une différence – un meilleur monde. Merci!

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Me Michel Décary est l'un des plaideurs les plus accomplis

Par André Gagnon

Me Michel Décary est l'un des doyens des plaideurs, les plus accomplis, et réputés du Québec. Il a été «Regent» de 2006 à 2010 de l'American College of Trial Lawyers pour le Québec, l'Ontario et le nord de l'Etat de New York durant la même période ce qui le démarque parmi les plus grands plaideurs le plaçant dans une catégorie à part à l'exemple de son collègue, Me L.Yves Fortier, et quelques autres triés sur le volet. Ce qui a permis au magazine *Le Monde Juridique* de le désigner avec l'accord de ses pairs, premier «Plaideur Emérite» de l'année 2014, mais également le premier de cette classe exclusive parmi les plus grands plaideurs.

Michel Décary vient de prendre une retraite obligatoire chez Stikeman Elliott où il a passé de nombreuses années à agir dans des dossiers de litige de premier plan tant en droit civil, constitutionnel, commercial, administratif, en responsabilité civile, en droit du travail et autres secteurs. Il a représenté des gouvernements dans des négociations névralgiques en matière de commerce international et interprovinciales. Sa prestation pour Hydro-Québec dans le dossier Churchill en est un bon exemple.

Dès l'âge de la retraite atteint, il traverse le boulevard René-Lévesque ouest et s'installe chez BCF comme associé conseil. Il poursuit sa carrière avec des mandats spécifiques entre autres devant la Commission Charbonneau pour le Parti Libéral du Québec. Cette commission d'enquête présidée par la juge France Charbonneau de la Cour supérieure du Québec a reçu le mandat «d'examiner l'existence de stratagèmes et...de dresser un portrait de ceux-ci qui impliquerait de possibles activités de collusion et de corruption dans l'octroi et la gestion de contrats publics dans l'industrie de la construction incluant, notamment, les organismes et les entreprises du gouvernement et les municipi-



palités, incluant les liens possibles avec le financement des partis politiques :....»

Me Décary est sans doute l'un des avocats les plus expérimentés qui a agi devant des commissions d'enquête au Québec (Cliche, Keable, Malouf, Commission municipale du Québec. Ainsi que les commissions Beaudry, Gomery et Johnson (effondrement de viaducs) dans diverses fonctions depuis plus de 35 ans. Il a aussi été sous-ministre associé de la Justice sous Me Marc-André Bédard, ministre de la Justice sous René Lévesque.

Avocat recherché pour prendre en charge un dossier difficile, il rivalise avec les avocats les plus prestigieux devant toutes les instances judiciaires incluant la Cour suprême du Canada où il a mené de nombreux dossiers avec succès. Cela n'a pas empêché son ex-associé dont il fut le mentor de longue date, Me Louis P. Bélanger de Stikeman Elliott, de se moquer avec aisance et brio de ses nombreuses prestations devant les tribunaux comme savent si bien le faire les grands plaideurs qui ont défilé devant le micro du magazine *Le Monde Juridique* au fil des 15 dernières années lors de leur soirée annuelle devenue la véritable «Mecque des plaideurs». Les Gérard .R. Tremblay, Simon Potter, Suzanne Côté, Sylvain Lussier et Louis P. Bélanger, bien sûr, avec son style bien à lui que les invités apprécient à chacune de ses prestations.

Ce qui place Michel Décary dans une classe à part, c'est sa grande versatilité. Spécialiste en droit du travail du côté syndical d'abord, il a vite débordé du côté patronal si tant est qu'un sous-ministre de la Justice représentant l'Etat le soit...Sa longue carrière l'a amené à remplir des mandats tous aussi exceptionnels les uns que les autres : des sociétés, des gouvernements, des dossiers chauds et fortement médiatisés. Gentilhomme, il a toujours été respectueux au point une fois devant la Commission Charbonneau en 2013 de se faire rabrouer par la présidente France Charbonneau. Il a encaissé sa réprimande (concernant un conflit d'horaire) comme un grand seigneur, de dire au Monde Juridique, l'un de ses éminents collègues. Il a encaissé le coup et a plié l'échine comme un roseau tout à sa tâche et remplissant son mandat.

Humour

Cet incident rare chez ce plaideur émérite avait fait couler beaucoup d'encre et susciter une grande sympathie de la part de ses collègues qui le tiennent en très haute estime. Mais cela n'empêche pas de s'amuser à ses dépens, d'être la cible d'un collègue comme Louis P. Bélanger de Stikeman Elliott qui ne rate jamais sa chance de lui décocher des flèches humoristiques à la Gérald R. Tremblay. Michel réplique toujours avec mesure à ces quolibets et ses propos sont remplis de compassion et d'un réel plaisir de pouvoir relever le gant avec un air dégagé, sans être frivole. Ce qui rend le débat plein d'astuces si agréable à entendre surtout lorsqu'il est livré sur le ton de la blague même s'il peut contenir des effluves vocaux et des réparties qui ne vont jamais en bas de la ceinture....mais pas nécessairement beaucoup plus haut !

Christine A. Carron, «Plaideur de l'Année 2014» a déclaré que Michel Décary est un plaideur coriace contre qui elle avait toujours du fil à retordre. Elle qui, sous des dehors

aimables, sait manier la toge à sa façon pour en faire un instrument redoutable, sait défendre son turf comme nul autre. Alors c'est l'un des plus beaux compliments adressés à celui qui a fait le tour de tous les prétoires, de toutes les tribunes offerts à un plaideur unique.

Cette soirée du «Plaideur de l'Année» n'a vraiment rien de comparable : stimulante, enlevante, entre-coupée de coups de gueule amicaux, un spectacle si unique. A l'an prochain, donc.

Nomination de Clément Gascon à la Cour suprême du Canada

Le Barreau du Québec se réjouit que le poste vacant soit comblé

Le Barreau du Québec apprend avec satisfaction que le poste vacant à la Cour suprême du Canada est désormais assigné.

« La nomination faite aujourd'hui par le bureau du Premier ministre Stephen Harper pour combler le poste laissé vacant l'an dernier à la Cour suprême du Canada par le départ à la retraite du juge Morris Fish est une excellente nouvelle pour les Canadiennes et les Canadiens, déclare la bâtonnière du Québec », Me Johanne Brodeur, Ad. E.

La bâtonnière Brodeur manifeste, par ailleurs, son appréciation positive pour le bilinguisme avéré du nouveau juge. « À plusieurs reprises, le Barreau du Québec a fait part de sa position à l'égard du bilinguisme pour les juges siégeant au plus haut tribunal du pays, précise-t-elle. Il est pour nous fondamental qu'une cause devant la Cour suprême puisse être entendue dans les deux langues officielles sans l'aide d'un interprète », ajoute Me Brodeur.

CHEZ BCF, NOUS CÉLÉBRONS LES GAGNANTS

Félicitations à Michel Décary, désigné « Plaideur Émérite 2014 » par *Le Monde Juridique*

Volume 21, numéro 9

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2014 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

Me Christine A. Carron, Ad.E.

Le plaideur de l'Année 2014 rend hommage aux femmes plaideurs

Par André Gagnon..... 3

Premier «Plaideur Emérite de l'Année 2014»

Me Michel Décary est l'un des plaideurs les plus accomplis

Par André Gagnon..... 6

Me Emmanuelle Rolland de BLG

**« Étoile montante 2014 » chez les meilleurs plaideurs
 de moins de 40 ans**

Par André Gagnon..... 9

Plaidoyer pour une société plus intègre

Par André Gagnon..... 11

Le dîner-hommage au juge Antonio Discepola

..... 16

Chronique automobile – Volkswagen Golf 2015

Par Michel Crépault..... 18

La Cour d'appel du Québec

..... 22

Les juges actuels de la cour d'appel

..... 22

Me Greg Moore, nouveau bâtonnier de Montréal

..... 24

Êtes-vous engagé dans le processus de médiation?

**Les deux parties pourraient être admissibles à l'aide
 d'un avocat en droit de la famille.**

..... 25

**Aide juridique Ontario paie maintenant les avocats pour
 préparer des ententes de séparation**

..... 26

Le dîner annuel du «Plaideur de l'Année 2014» en photos

..... 28

Décès de Jean Garon et de William Tetley

..... 28

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
 à la fine pointe de la technologie
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

« Étoile montante 2014 » chez les meilleurs plaideurs de moins de 40 ans

Par André Gagnon

Me Emmanuelle Rolland, associée chez Borden Ladner Gervais à Montréal, est spécialisée en litige, notamment en recours collectifs. Elle fait partie de l'équipe dirigée par Me Marie Audren qui s'est taillée une réputation enviable dans ce domaine au fil des ans. Emmanuelle a été désignée «Étoile montante 2014» parmi les meilleurs plaideurs de moins de 40 ans. Elle est la première récipiendaire de cette nouvelle désignation prestigieuse attribuée par le magazine Le Monde Juridique après consultation auprès de ses pairs, à un jeune plaideur ou plaideuse de talent.

Emmanuelle a été présentée par Me Mathieu Piché-Messier, chef du groupe litige commercial chez BLG qui a fait connaître son associée Emmanuelle Rolland en lieu et place de son «mentor de 12 ans», Me Marie Audren, en raison d'une urgence, a-t-il fait savoir.

Mathieu a révélé qu'Emmanuelle aurait bien pu devenir «docteure» connaissant son attachement pour le domaine médical car son «rêve était de devenir médecin», dit-il. «Encore aujourd'hui, elle disait toujours caresser ce rêve» ajoute Mathieu qui précise l'engagement personnel de son asso-



ciée «va au-delà des tribunaux.» Étant membre du Comité d'éthique pédiatrique de l'Hôpital pour enfants de Montréal (Montreal Children) depuis neuf ans et aussi responsable du programme pro bono de la Fondation du Dr Julien.»

Emmanuelle et son mari, Edward Hardison, ont une petite fille du nom de Gabrielle âgée de 14 mois qui est la preuve vivante que la vie offre davantage que la seule pratique du droit, souligne Mathieu qui a une grande admiration pour cette jeune femme talentueuse qui est «un modèle» pour les autres femmes au sein de son cabinet, tient-il à faire savoir.

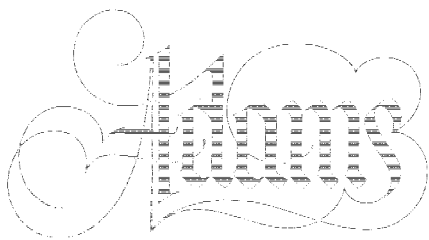
L'Orchidée Chine

Restaurant Chinois

2017 rue Peel, Montréal - Tél.: (514)287-1878 | www.orchideedechine.ca

«...où la cuisine entretient le classicisme»

— Claire Vuitton, Le Monde Juridique



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744

adamsoe@adamsengraving.com

MONTRÉAL & TORONTO
1-888-232-6729

En recevant la plaque honorifique des mains de l'éditeur du Monde Juridique, Emmanuelle déclare : « Tout particulièrement, c'est grâce à la confiance de mon mentor depuis 12 ans, Marie Audren et à celle de Georges Thibaudeau qui, dans leur folie, m'ont donné plus d'opportunité et de responsabilités que je n'aurais jamais pu espérer. »

« Ils m'ont épaulée et conseillée et ils continuent de le faire à tous les jours. C'est un véritable cadeau de la vie. » A cela s'ajoute dit-elle « la confiance des clients » car sans eux, un avocat « plaide devant son miroir » fait-elle observer avec certitude.

Emmanuelle Rolland donne un coup de chapeau à « Me Valérie Beaudin, Chef adjoint du service juridique (litige) de Bell Canada qui a joué un rôle clé dans ma carrière en me confiant d'importants mandats. » Elle a salué celle-ci et toute son équipe.

Me Beaudin était d'ailleurs présente au dîner. A cet égard, Emmanuelle ajoute qu'elles « sont d'excellentes plaideuses.. qui maîtrisent la jurisprudence et ont une connaissance impressionnante des télécommunications. »

« It keeps you on your toes » affirme humblement Emmanuelle Rolland qui a salué publiquement ses associés de BLG dont « Marc-André Grou « mon arme secrète et mon ami », ainsi que ses collègues Christine Lebrun et Christopher Maughan, « des avocats pleins de talent qui m'épaulent au quotidien. »

Recours collectifs

Me Rolland a levé un peu le voile sur la pratique en recours collectifs et les difficultés pour s'y faire une clientèle et un nom en défense vu les enjeux énormes pour les entreprises aux prises avec cette « arme de destruction massive potentielle ».

« Vous savez, c'est de plus en plus difficile pour les jeunes avocats d'acquérir de l'expérience de Cour. Et c'est particulièrement vrai en recours collectifs où les enjeux économiques et juridiques sont énormes. » Mathieu Piché-Messier a aussi révélé qu'Emmanuelle Rolland a failli laisser tomber la toge pour exercer en droit corporatif. Quelle perte cela aurait pu être pour la plaidoirie! Fort heureusement, à force de travail, cela ne s'est pas produit.

Emmanuelle Rolland était très fière de se retrouver à la même table que Christine A Carron de Norton Rose Fulbright Canada et Michel Décary de BCF, (autrefois de Stikeman Elliott), deux très grands plaideurs qui ont été honorés lors du même dîner annuel du « Plaidéur de l'année ».

Plaidoyer pour une société plus intègre

Par André Gagnon

Le banquet célébrant le 10^{ième} anniversaire de fondation de l'Association des Juristes Italo-Canadiens du Québec (AJICQ) a rendu un vibrant hommage à son fondateur, l'honorable juge Antonio Discepola de la Cour municipale de Montréal. Avec son bagoût légendaire il a rapidement suscité l'hilarité collective avec ses farces, ses «one-liners» du genre : je ne voulais pas faire de discours car j'avais peur de mettre en faillite ce regroupement de juristes. Ajoutant que selon Me Mario Spina, le doyen des juristes Italiens, il n'y avait rien à craindre car tous avaient payé leur billet avant de pénétrer dans cette salle comble comparable au nombre de personnes présentes lors du «banquet en l'honneur du juge Frank Iacobucci de la Cour suprême du Canada» il y a quelques années, dit-il avec fierté. En effet le nombre présent se chiffrait à 195 personnes.

Reconnu pour son pince-sans-rire, celui que ses amis appellent amicalement Tony, a rappelé les difficultés, les hu-

miliations et l'attitude clairement raciste rencontrées par les familles Italiennes immigrées au Canada et à Montréal durant les dures années de guerre alors que l'Italie de Mussolini était considérée l'ennemie, au point où plusieurs citoyens d'origine italienne ont été emprisonnés dans des camps de concentration sur l'Isle Ste Hélène et ailleurs au Canada durant la dernière guerre.

Il ne se gêne pas de souligner ses modestes origines en soulignant qu'il est né à la leurre d'une chandelle dans un village qui n'avait pas d'eau courante, pas d'électricité dans la maison ni les rues, pas d'eau chaude, pas de garderie, pas de sucre, pas de café, pas de livres, pas de crayons, pas d'ipad, aucune auto dans les rues, et où les enfants ne mangeaient pas à leur faim.

Ses parents n'ont jamais mis les pieds dans une classe d'école, son père a appris à écrire un peu par lui-même. Il se souvient lorsque son père insistait de voir ses bulletins scolaires, pourtant il ne pouvait les lire. Il les regardait et lui remettaient en disant *che dice...* qu'est-ce que ça dit?

Lisez notre journal
chaque semaine!


LA VOIX DES ITALO-CANADIENS DEPUIS 1941

Annoncez avec nous
pour rejoindre la
communauté italienne

Tél.: 514 253.2332 | Fax: 514 253.6574
6020 Jean-Talon Est, Montréal, Qc., H1S 1M2

E-mail: journal@cittadinocanadese.com
www.cittadinocanadese.com 



*L'honorable Antonio Discepola, juge de la cour
municipalke de Montréal*

Il est d'avis qu'il a grandi à une époque, où, avec les barèmes d'aujourd'hui, la DPJ l'aurait placé en foyer d'accueil.

Ses parents ne lui ont jamais donné de câlins et n'ont jamais prononcé les mots je t'aime à son égard. Il n'a jamais reçu de carte ou un cadeau pour son anniversaire. Il réalisa plus tard que ce n'était pas nécessaire. Leur amour pour lui, il le constatait tous les matins lorsqu'ils allaient faire un travail souvent minable, il comprenait ce qu'ils faisaient pour lui. Il est d'avis qu'il a réussi parce qu'ils ont sacrifié leur santé et confort matériel pour leur famille.

Ses parents ont été très durs avec lui mais jamais abusifs... alors qu'il était jeune il n'avait pas beaucoup de tendres mots à leur égard et naturellement il le regrette beaucoup aujourd'hui... ce n'est que plus tard qu'il a compris que le seul but de leurs punitions était de faire de lui une bonne personne... jamais pour servir leurs besoins à eux.

Durant son enfance à Montréal, les enfants canadiens-français et Italiens s'affrontaient régulièrement dans les ruelles se criant des insultes entre deux coups de poing et un de pied bien senti... Ces affrontements fréquents ont pavé la voie à des amitiés durables et fécondes par la suite, dit-il sans regret.

· D'abord arrivé en Saskatchewan après 10 jours de mer et sept jours de train, sa famille est venue s'installer à Montréal par la suite où il a grandi dans le secteur de la petite Italie. Les choses ont beaucoup changé grâce au travail des gens de la communauté italienne de la région de Montréal et d'ailleurs.

· Le juge a même évoqué ce qui s'est dit à la Commission Charbonneau sur «certains» qui « ne pourra éclipser tout ça...» citant un proverbe italien qu'il a traduit par «on peut jeter l'or dans la boue mais il ne se salira pas...»



· «Nous n'avons pas à avoir honte de ce que nous sommes...» lança-t-il avec fierté du haut du podium de la salle de bal du Rizz remplie de professionnels du droit, d'hommes et femmes d'affaires majoritairement d'origine italienne fort bien implantés, devenus des leaders de notre société.

· Il a souligné l'importance de se remémorer leurs origines. L'Italie a été le berceau d'intellectuels,



Association des juristes canado-Italiens du Québec

À l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation de notre association, nous souhaitons rendre hommage à son premier président le Juge Antonio Discepolo, ainsi qu'à tous les membres dirigeants qui ont travaillé sans relâche durant toutes ses années afin de réaliser ses objectifs, en particulier l'octroi de bourses d'études à des jeunes étudiants en droit et l'organisation des cours de formation obligatoire.

Conseil d'Administration

Me Tania Alfonsi, avocate
Me Bruce Carlini, avocat
Me Anna Colarusso, avocate
Me Josée Goffredo, avocate
Me Angelo Iacono, avocat

Me Perry Mazzanti, notaire
Me Philippe Messina, avocat
Me Robert R. Savarese, avocat
Me Mario Spina, avocat.

Lors de banquets antérieurs, l'Association a eu le plaisir de recevoir le juge Antonin Scalia de la Cour Suprême des Etats-Unis ainsi que l'honorable juge Frank Iacobucci de la Cour suprême du Canada.

savants, explorateurs, musiciens et artistes. Le génie Italien a attiré l'attention du monde dans les domaines de la mode, du design au point que le "made in Italy" renvoie inmanquablement à un style de bon goût incomparable.

Les sacrifices de générations d'émigrants ont contribué à maintenir très haut les couleurs du pays aux quatre coins du monde, lui valant une estime unanime.

À titre d'exemple il a souligné que le latin a donné naissance aux deux langues officielles de ce pays, Leonardo da Vinci, Michelangelo, la première université à Bologne, Meucci inventeur du téléphone, l'invention de la fourchette, le fleur de lis sur le drapeau de ce pays de Florence, le Régiment de Carignan originaire du nord d'Italie, le nom de l'Amérique d' Amerigo Vespucci, Volta inventeur de la pile, de grands explorateurs comme Verrazano avec qui Jacques Cartier a fait ses premières explorations en Amérique du Nord, Giovanni Caboto, Col. Burlamacchi qui prit part à plusieurs batailles pour la France contre l'Angleterre à Carillon et Ste

Foy, Tonti qui accompagna l'explorateur français La Salle dans l'exploration des grands lacs, le nom même de la Ville de Montréal tire son origine de la Ville de Monreale en Sicile, le premier notaire de la Nouvelle-France le piémontais Rambaudi, et sur des sujets plus terre-à-terre, le Jacuzzi, Big Mac inventé par Delgatti, la crème glacée par Marconi, la création du FBI par Bonaparte, Jo Di Maggio pour le baseball et 2 signataires de The Declaration of Independence des États-Unis: Paca et Rodny, l'architecte de la coupole de la Maison Blanche, finalement l'apport inestimable du droit romain à notre droit incluant le principe que tous sont égaux devant la loi.

- Badinant sur les avantages d'être juge, «no rent, no personnel to worry about, no bills to collect, no one contradicts you ..at least not in your face», cet ancien avocat qui a lancé un bureau de pratique privée qui existe toujours, a fait un plaidoyer pour l'intégrité, l'honnêteté dans la vie.
- Sa franchise l'honore d'appeler un chat, un chat «to keep it short and simple» avait rappelé le



Leader de l'industrie du logiciel en ligne de gestion des sports, possède une collection de 14 solutions de produits individuels au sein du portefeuille. Chacun de ces produits fournit des ressources exceptionnelles et la valeur à nos utilisateurs. **Tél. : 514 356 0404**

Mercadante, Di Pace

Depuis 1979

Avocats - Barristers

5450, rue Jarry Est, b. 202, Saint-Léonard (Québec) H1P 1T9
☎ (514) 326-3300 • Télécopieur (514) 326-4706



Maxillo3D

Dr L. Di Lullo, BSc, DDS, MRCD
Dr M. DuVal, DDS, MSc, FRCD(C)
Dr S. Di Lullo, DMD, MSc, FRCD(C)

Chirurgie buccale et maxillo-faciale, Anesthésie et Implants Dentaires



Dr L. Di Lullo



Dr M. DuVal



Dr S. Di Lullo

Téléphone: (514) 252-0880

Télécopieur: (866) 282-3515

Édifice Viglione II

5045, Jean-Talon est, bureau 302
Montréal, QC H1S 0B6

info@maxillo3d.com
www.maxillo3d.com

conseil qu'il avait donné à son arrivée à la cour à l'ancien procureur de la Couronne fédérale Ron Schachter qui l'a précédé au podium.

Si le juge Antonio Discepola adore son métier de juge à la Cour municipale de Montréal, il a un pincement au coeur pour ne pas dire un regret en songeant qu'il aurait aimé être transféré à la Cour du Québec.

En effet, après près de 20 ans à la cour municipale, il a demandé son transfert à la cour du Québec. Le Juge en Chef, d'alors, a refusé de respecter les dispositions législatives régissant un tel transfert.

Le juge Jean Guibault de la Cour supérieure a donné raison au juge A. Discepola (voir L'Hon. Juge Antonio Discepola c. L'Hon. Juge en Chef de la Cour du Québec 500-17-051101-098). Malgré cette victoire et sa compétence sans reproche, il demeure toujours au même poste à la Cour municipale de Montréal.

Il est à souligner que le juge A. Discepola est l'auteur de plus de 200 jugements écrits en matière pénale et criminelle dont plusieurs ont été rapportés; et ce après avoir exercé en litige civil pendant 13 ans avant sa nomination.

· Cette «petite association» raille le conférencier, dont les détracteurs au début ne donnaient pas plus de trois ans de vie, qui a réussi à attirer le juge Antonin Scalia de la Cour Suprême des Etats-Unis, à son banquet annuel, puis Frank Iacobucci, autrefois de la Cour suprême du Canada, a franchi le cap de ses 10 ans, lança le fondateur.

L'Association des Juristes Italos - Canadiens du Québec (AJICQ) joue son rôle de transmission du droit et du respect des idéaux démocratiques qu'elle soutient dans la communauté italienne et dans les sociétés québécoise et canadienne.



GERARDO DI FEO
Courtier immobilier

« La plus petite action a infiniment plus de valeur que la plus grande intention »

Bur. : 514 374-4000

Télé. : 514 374-6692

Envoyer un message

RE/MAX ALLIANCE inc.

Agence immobilière

3299 rue Beaubien est, Montréal, Québec, H1X 1G4

· C'est le souhait du juge Antonio Discepola que s'épanouisse cet idéal qui pour lui se manifeste chaque jour lorsqu'il consulte le rôle de la cour municipale et constate qu'aucun nom italien n'y apparaît.

· «Each morning I check the list of the accused that will pass in front of me...and when I see no Italian names...it makes my day.»

· Et sans oublier que ce juriste qui a été commissaire à la Commission des lésions professionnelles après avoir pratiqué en cabinet privé et aurait fort bien pu devenir économiste ou une carrière militaire s'il n'avait pas été attiré d'une main tendre vers le droit par son épouse.

Le sort du juge A. Discepola est partagé de nos jours par d'illustres professionnels d'origine italienne qui font l'honneur de leur communauté même si parfois certains d'entre eux se sont retrouvés témoins devant la Commission Charbonneau ce qui lui crève le coeur.. Des Québécois francophones et non les moindres y sont entendus quotidiennement aussi et ils sont la majorité.

Cerundolo & Maiorino S.E.N.C.

Étude Légale

Gian Michele Cerundolo B. Sc., LL.B.
Avocat - Lawyer

1807, rue Jean-Talon est, Montréal, (Québec) H2E 1T4

t 514.376.0335

f 514.376.6334

gm.cema@bellnet.ca

Résidences pour personnes âgées



Le dîner-hommage au juge fondateur de l'Association des Juristes qui célèbre son 10^e anniversaire



Me Thea Discepola et son célèbre papa



M.le juge à la retraite Ron Schachter de la cour municipale de Montréal présente son collègue Antonio Discepola



Le conseil d'administration, de gauche à droite : Me Perry Mazzanti, Me Anna Colarusso, Me Tania Alfonsi, Antonio Discepola, Me Angelo Iacono, Me Philippe Messina, Me Mario Spina.



Antonio Discepola montrant le médaillon, à gauche le Consul Général d'Italie Enrico Padula, à droite son épouse



L'hon. juge J.F. Buffoni, debout, et Me Guy Lefebvre, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal



Juge Antonio Discepola, des Canado-Italiens du Québec (AJCIQ), anniversaire de fondation



Table d'honneur



Attribution des bourses d'étude de 1000\$

De gauche à droite: Marcus Moore, Université McGill Faculté de Droit
Hugo St-Laurent, Université Laval, Faculté de Droit, Antonio Discepola,
Kimberly Parisi, Université de Montréal, Faculté de Droit



De gauche à droite : 1^{ère} rangée en haut: Juge Denis Laliberté Cour Municipale de
Montréal; Juge Antonio Discepola; Juge J.F. Buffoni, Cour supérieure, Juge Salvatore
Mascia, Cour du Québec. 2e rangée : Juge (retr.) Ron Schachter, Cour Municipale de
Montréal; Juge Denis Boisvert, Cour Municipale de Montréal.



Des amis de longue date...de gauche à droite première rangée: Dr. Marc Duval,
Vincent Marchildon-White, Me Mathieu Di Lullo, Dr. Lino Di Lullo.
2e rangée Dr. Sylvie Di Lullo, Dr. Christine Di Lullo, Naïke Rouland, Celine Riendeau.



Antonio Discepola



De g.à d., le Consul Général d'Italie, la Sénatrice canadienne retraitée Marisa Barth
et le Sénateur d'Italie Basilio Giordano, éditeur du journal Cittadino Canadese.

Volkswagen Golf 2015

Popularité en accéléré

Par Michel Crépault
Coéditeur de L'Annuel de l'automobile

Dans mes chroniques jusqu'ici, j'ai facilement pris l'habitude de vous décrire des véhicules que l'on peut sans trop se tromper qualifier de luxueux. Que voulez-vous, ce qui se ressemble s'assemble...

J'aimerais vous parler cette fois d'un modèle moins huppé mais qui force néanmoins l'admiration; qui, grâce à ses 30 millions et plus d'exemplaires vendus, s'est faufilé entre la Toyota Corolla et la Volkswagen Beetle pour devenir la deuxième automobile la plus populaire de tous les temps. Mesdames et messieurs, je vous présente la Volkswagen Golf de 7^e génération!

Le groupe VW a pris l'habitude d'espacer de plusieurs mois les lancements européen et américain de ses nouveaux véhicules. Dans le cas de la Mk7 (nom de code), elle s'est pointée dans les vieux pays à l'automne 2012 et, 22 mois plus tard, la voilà qui s'amène au Québec.

Au moins se pointe-t-elle avec des accolades plein la besace. En fait, non seulement cette nouvelle Golf a-t-elle remporté le titre de la Voiture européenne de l'année 2013, elle a raflé pour la même période la très convoitée palme mondiale de Voiture de l'année!

C'est cette auto bardée d'honneurs qui débarque chez nous en vagues successives.

Ainsi, au moment d'écrire ces lignes, la version sportive de la Golf, la GTI, vient d'arriver chez les concessionnaires VW de la Belle Province. La Golf régulière suivra en juin, puis le



modèle Diesel TDI en août. En 2015, nous aurons droit à la Golf familiale et à la Golf R, encore plus féroce que la GTI. Je souligne que les Américains tiennent à baptiser différemment leur station-wagon pour des raisons de marketing. Ces dernières années, une Golf familiale était plutôt une Jetta SportWagen. Pour 2014, nos deux pays ont finalement accepté de coordonner leur appellation, ou presque : au Canada, on parlera de la Golf SportWagon (un « o » ou lieu du « e »). Vous voilà maintenant prêts à briller à n'importe quel quiz télévisé !

Qu'en est-il de la Golf E, la version toute électrique de VW qui propose une autonomie, dit-on, de 190 km? Je peux vous dire qu'elle se comporte très bien pour l'avoir essayée durant le lancement nord-américain de la Golf 2015 qui s'est tenu à San Francisco. Mais je vais en décevoir quelques-uns en ajoutant qu'elle sera offerte aux États-Unis mais point chez nous, du moins pas pour le moment. Et une Golf cabriolet? La dernière a été discontinuée en 2002 parce que le tentaculaire groupe VW a préféré confier les balades à ciel ouvert à la Eos à toit dur et surtout à la Beetle décapotable. D'un autre côté, étant donné que



l'année-modèle 2015 sera la dernière de la Eos et que VW a jusqu'ici introduit des Golf Cabrio durant les générations impaires du modèle, il est permis d'espérer que la 7e ne fera pas exception.

Du choix en masse

La Golf 2015 se décline en modèles 3 ou 5 portes. Trois GTI (version de base 3 portes et Autobahn en 3 ou 5 portes) affublées de trois ensembles optionnels (Technologie, Cuir et Sport) sont équipées d'une boîte manuelle ou automatique DSG, toutes deux à 6 rapports.

Pour la Golf régulière, la transmission à mitaine perd un



rapport pour se contenter de 5, tandis que l'automatique reste à 6 mais sans DSG. Les livrées : Trendline (3 et 5 portes), Comfortline et Highline (5 portes seulement).

Enfin, n'oublions pas la Golf Diesel, dite TDI (Turbocharged Direct Injection) : trois versions (Trendline, Comfortline et Highline), toutes à 5 portes et toutes livrables avec manuelle ou DSG à 6 vitesses.

La Golf régulière, qui se mesure en particulier aux Mazda3, Ford Focus et Subaru Impreza, propose deux moteurs : 4-cylindres 1,8L TSI de 170 CV et 2,0L TDI turbodiesel avec injection directe de 150 CV, 10 de plus que l'année dernière

Visitez notre site Internet : www.netc.net

@net COMMUNICATIONS Inc.

Votre partenaire stratégique pour des solutions Internet et mobiles à l'avant-garde de la technologie



Nos services

Stratégies et SEO
Commerce et affaires électroniques
Développement de sites internet et mobiles
Développement d'applications mobiles
Réseaux Sociaux
Hébergement
Accès Internet haute vitesse
Soutien technique Web et informatique personnalisé

info@netc.net | 514.871.1844 | 450.346.3401



De son côté, la GTI, rivale avouée de la Subaru WRX, de la Ford Focus ST et de la Honda Civic Si, emploie un 2,0L TSI de 210 CV et 258 lb-pi de couple. Qui plus est, on peut y greffer un kit Performance, lequel gonfle le muscle de 10 CV, grossit les freins et ajoute un différentiel à glissement limité. Vous pouvez même vous amuser avec un mode Launch qui vous aide à réaliser des accélérations dignes d'un pilote professionnel. Si jamais ça ne suffit pas à rassasier votre appétit de sensations fortes, patientez pour la Golf R qui, depuis 2010, diabolise les performances d'une GTI.

Il est assez facile de résumer les points qui différencient la nouvelle Golf de l'ancienne : plus légère (elle a perdu 23 kg grâce à l'emploi généreux de l'acier haute résistance) mais paradoxalement plus grosse, plus puissante et ironiquement plus frugale. En fait, il faut placer une Golf de 7e génération à côté d'une Golf de 1e génération pour se rendre compte à quel point la compacte a pris du volume. Et si la première Golf chaussait des pneus de 13 pouces, les disques de la 7e génération atteignent à eux seuls ce diamètre !

Durant l'essai des différents modèles en Californie, seule

l'automatique Tiptronic a parfois hésité à sélectionner le bon rapport quand je me suis montré enthousiaste avec l'accélérateur. La chose est d'autant plus perceptible après avoir goûté à la rapidité d'action de la DSG complétée par des palettes au volant.

La suspension de la GTI, abaissée de 15mm, est aussi beaucoup plus ferme. Quand j'ai survolé une voie ferrée, le rebond s'est produit avec une sécheresse à déchausser une dentition. Les autres Golf absorbent les coups au lieu de se fâcher contre le macadam.

En retirant son cache-bagage et en la remplissant jusqu'au plafond, la soute peut accueillir jusqu'à 640 litres. Vous en faut-t-il davantage que vous pouvez abaisser les dossiers de la banquette 40/20/40 et alors disposer de 1490 litres. Les passagers ne sont pas en reste avec un meilleur dégagement, même à l'arrière, où il faut vraiment faire exprès de se coiffer d'un haut-de-forme pour manquer d'espace.

En termes de consommation, estimez environ 7L aux 100 km sur l'autoroute et 9,4L en ville pour la GTI. Le modèle régulier vous fera davantage économiser et la TD, encore



plus (moyenne de 6,2L). En comparant ces scores avec ceux de 2013, vous noterez des augmentations. Cela est dû au fait que le Canada a enfin délaissé ses tests désuets à 2 cycles pour adopter ceux à 5 cycles des USA. Ils donnent des résultats plus énergivores mais aussi plus proches de la réalité.

Au final, une GTI coûte de 500\$ à 600\$ moins cher que la précédente compte tenu de l'équipement de série ajouté. La moins cher, une 3 portes avec boîte manuelle (un délice!), se transige à partir de 27 995\$. La plus abordable des Golf

régulières, une Trendline 3 portes à boîte manuelle, vous déléstera de 18 995\$. Vous verrez, la fourchette de prix est suffisamment large pour satisfaire tous les budgets, tandis que les nombreuses versions répondent aux diverses priorités de chaque consommateur.

L'équilibre qui se dégage de la Golf 2015 va de pair avec la réputation d'harmonie qui l'accompagne partout où elle roule. On devient évidemment un best-seller mondial en posant des gestes intelligents. Conduire une Golf en est un autre.



HÔTEL
LE CRYSTAL

Communication • Conférence • Corporatif
C³ : Destination d'affaires où la qualité s'associe à la valeur



131 SUITES CORPORATIVES



AMERISPA



LA COUPOLE BRASSERIE DE LUXE



C³ ÉTAGE CONGRÈS ET AFFAIRES

WWW.HOTELLECRYSTAL.COM
1.877.861.5550

Appelez-nous pour nos meilleurs tarifs individuels ou groupes
1100 de la Montagne, Montréal, Québec, H3G 0A1

CHIC. URBAIN. *Très Montréal*

La Cour d'appel du Québec

La Cour d'appel est le plus haut tribunal du Québec. Elle entend essentiellement les appels des jugements prononcés par la Cour supérieure et la Cour du Québec en matière civile, criminelle, pénale, administrative ou concernant les jeunes délinquants. Les règles qui décrivent quelles décisions sont appelables, ainsi que les délais pour ce faire et les formalités entourant le dépôt d'une inscription en appel, sont énoncés dans les codes ou lois applicables.

Dans certains cas, en l'absence d'un droit d'appel automatique, la Cour d'appel peut autoriser un pourvoi selon ce qui est prévu au code ou dans la loi applicable. En toute matière non criminelle ou pénale, on retrouve les règles relatives à l'appel dans le Code de procédure civile ainsi que dans les Règles de la Cour d'appel en matière civile.

La Cour d'appel compte vingt juges, comprenant la ou le juge en chef du Québec, ainsi qu'un nombre variable de juges surnuméraires qui ont exercé l'option de continuer à siéger à la Cour après être devenu/es admissibles à la retraite et qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite obligatoire en vertu de la Loi constitutionnelle de 1867.

Les juges de la Cour d'appel sont nommé/es par arrêté en conseil du Gouverneur général en conseil du Canada. La Cour elle-même est constituée en vertu d'une loi provinciale, et son administration, ainsi que son personnel non judiciaire, relèvent du ministre de la Justice du Québec.

La Cour d'appel siège habituellement à trois membres, mais ce nombre peut être augmenté par le/la juge en chef dans des causes qui revêtent un intérêt particulier. Certaines de-

Le juge Pierre J. Dalphond tire sa révérence après 20 ans de judicature

Né à Joliette le 1er mai 1954, le juge Dalphond a étudié successivement au Séminaire de Joliette (cours classique), au Cégep de Lanaudière (DEC en sciences), à l'Université de Montréal (mineure en chimie et licence en droit), à l'École du Barreau du Québec et à l'Université d'Oxford (maîtrise en philosophie, droit et politique).

Il est devenu membre du Barreau du Québec en 1979 et a été clerk à la Cour suprême du Canada en 1979-1980, d'abord pour l'honorable juge Yves Pratte, puis pour l'honorable juge Julien Chouinard. Après avoir travaillé au Conseil privé à Ottawa (1982-1984), il s'est joint au cabinet Clarkson Tétrault, devenu en 1990, McCarthy, Tétrault, où il a pratiqué de 1984 à 1995 dans les domaines du droit civil, droit des affaires, droit de l'énergie et droit administratif et constitutionnel.

Au cours de sa carrière d'avocat, il a occupé diverses fonctions au sein de nombreuses organisations professionnelles,

sociales et artistiques.

Il a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec le 9 mai 1995 et juge ad hoc à la Cour d'appel du Québec en janvier 2002. Le 1er octobre 2002, il a été nommé juge à la Cour d'appel.

Il a été président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures, président du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour la province de Québec (Ouest), membre du Comité sur l'indépendance du Conseil canadien de la magistrature, administrateur de l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) et membre de nombreux comités de la Cour supérieure, du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal.

Il a écrit et donné des conférences au Canada et à l'étranger en droit civil, droit des affaires, déontologie judiciaire, droit administratif et constitutionnel.

mandes procédurales, telles les requêtes pour permission d'appeler, sont entendues par un/e juge unique. Les audiences sont fixées sur un rôle régulier, à Montréal et à Québec, après dépôt des mémoires ou exposés.

Les locaux de la Cour d'appel, où son personnel non-judiciaire assiste les membres du public et du Barreau dans leur processus d'appel, sont situés à l'Édifice Ernest-Cormier à Montréal (voir la photo ci-contre), ainsi qu'au palais de justice de Québec. Toutes personnes comparissant devant la Cour d'appel peuvent s'adresser à ses membres dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Les arrêts de la Cour d'appel peuvent être prononcés sur le banc après la fin de l'audience ou subséquemment, par écrit. Dans tous les cas, la Cour fournit les motifs de sa décision. En 2011, la Cour d'appel a prononcé 2 534 jugements, soit par une formation, soit par juge unique.

La Cour suprême du Canada peut autoriser le pourvoi devant elle d'une décision de la Cour d'appel du Québec. En 2011, la Cour suprême du Canada a autorisé neuf pourvois. C'est dire que dans une vaste majorité des cas, la Cour d'appel décide en dernier ressort des affaires portées devant elle. Exceptionnellement, en matière criminelle, certaines décisions de la Cour d'appel sont appelables de plein droit à la Cour suprême. En 2011, il y a eu quatre de ces dossiers.

La Cour d'appel du Québec siège de façon continue depuis 1849. Son engagement envers les notions d'indépendance et d'impartialité judiciaires, ainsi que ses efforts pour assurer l'accès à la justice, en font aujourd'hui l'un des piliers de la primauté du droit au Québec.

Démission du juge Pierre J. Dalphond



L'honorable Nicole Duval Hessler, juge en chef du Québec, a annoncé aujourd'hui que l'honorable Pierre J. Dalphond j.c.a. l'a informée qu'il quittera ses fonctions le 3 novembre prochain.

La juge en chef a déclaré : « En mon nom personnel et au nom de tous les collègues, même si nous regrettons le départ du juge Dalphond, nous tenons à souligner sa contribution exceptionnelle à la justice et à notre société, d'abord comme avocat, ensuite comme juge à la Cour supérieure et à la Cour d'appel et désirons lui offrir nos meilleurs vœux pour ses nouveaux défis. »

Le juge Dalphond a pour sa part déclaré : « Au cours des vingt dernières années, ce fut un très grand honneur pour moi de servir mon pays comme juge d'instance, juge d'appel, dirigeant et président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures, président du comité de sélection des juges fédéraux québécois, membres de divers comités, formateur de juges canadiens et étrangers, conférencier partout au Canada et à l'étranger. J'ose espérer que j'ai pu ainsi contribuer à l'amélioration d'un système qui fait l'envie dans le monde et que je quitte avec le plus grand respect pour les femmes et hommes qui s'y dévouent tous les jours. »



MNP
SENGRL srl

L'EXPÉRIENCE FAIT LA DIFFÉRENCE

Nos experts en juricomptabilité et en évaluation d'entreprises peuvent vous éclairer dans le cadre de procédures judiciaires complexes au moyen de rapports financiers clairs et concis qui contribueront à étoffer votre dossier.

Denis Hamel, CPA, CA, CA-EJC, CFE, CIRP
denis.hamel@mnp.ca

Catherine Tremblay, CPA, CA, EEE, ASA
catherine.tremblay@mnp.ca

COMPTABILITÉ > CONSULTATION > FISCALITÉ MNP.ca

Partout où mènent les affaires.



Me Greg Moore, nouveau bâtonnier de Montréal

Les avocats de Montréal ont été nombreux à participer mercredi dernier à l'assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal, saluant ainsi le départ du bâtonnier Luc Deshaies et l'entrée en fonction de Me Greg Moore, bâtonnier élu pour l'année 2014-2015.

Après avoir fait le bilan de son année à la tête du Barreau de Montréal, le bâtonnier sortant a remis à Me Isabelle Allard et à Me Denise Boulet le Mérite du Barreau de Montréal, distinction décernée pour souligner un apport considérable au Barreau de Montréal et à ses activités. Fidèle à la tradition, le bâtonnier sortant a ensuite remis à son successeur le traditionnel bâton, symbole historique de la fonction.

Me Greg Moore

Diplômé en droit et titulaire d'un baccalauréat en littérature anglaise, Me Moore a été admis au Barreau de l'Ontario en 1997 et au Barreau du Québec en 2002. Il s'est joint au cabinet Joli-Coeur Lacasse en 2013, où il pratique en litige civil, notamment en droit de la propriété intellectuelle.

En plus de l'important travail à accomplir annuellement au Barreau de Montréal et au Barreau du Québec, le nouveau bâtonnier compte accorder une attention particulière à certains dossiers.

Textes de loi en anglais - Selon la Constitution, l'Assemblée nationale du Québec doit publier ses textes de loi en français et en anglais. En pratique, les projets de loi sont rédigés en français par des légistes du Ministère de la Justice et envoyés aux traducteurs de l'Assemblée nationale qui, bien qu'habiles et professionnels, ne sont pas des avocats. Le nouveau bâtonnier rappelle que l'interprétation et l'application d'une loi dépendent de la conformité entre les deux textes. Si l'un des deux textes est faible, la loi est faible et pourra être mal interprétée par les tribunaux ou pire,

par les justiciables qui désirent comprendre leurs droits et leurs recours. « Le Barreau de Montréal est le mieux placé pour maintenir la pression sur le gouvernement afin qu'il adopte une meilleure façon de rédiger les textes de loi et s'assure que les textes adoptés adhèrent à son obligation constitutionnelle et à l'impératif qu'est l'accès à la justice : le citoyen doit pouvoir lire et comprendre la loi sans l'aide d'un avocat », mentionne le bâtonnier.

Rayonnement international - Le Barreau de Montréal, qui a beaucoup à apprendre et à partager avec les confrères d'ailleurs, a conclu plusieurs accords de jumelage et d'amitié avec d'autres barreaux à travers le monde. Le nouveau bâtonnier considère que le Barreau devra clarifier sa stratégie et ainsi, saisir les meilleures opportunités, en particulier celles pouvant conduire à un meilleur accès à la justice, en s'assurant qu'elles sont mutuellement bénéfiques et financièrement abordables. « J'ai demandé au comité sur le rayonnement international de déterminer les coûts des diverses initiatives et de confier la responsabilité de chaque partenariat à un avocat qui s'engagera à rester en place pour une période de temps substantielle », ajoute le bâtonnier, qui compte ainsi avoir un avis éclairé sur la pertinence de chaque partenariat.

Accès à la justice - Dans un récent rapport sur l'accès à la justice, l'honorable Thomas Cromwell de la Cour suprême du Canada recommande de donner priorité au public. Le Barreau de Montréal, grâce aux nombreux avocats qui acceptent généreusement de donner de leur temps, a mis en œuvre plusieurs services visant à améliorer la connaissance des Montréalais de leurs droits et du fonctionnement du système judiciaire. Cette année, les membres du Conseil seront invités à siéger à tous les comités qui rendent des services directement au public. « Nous pourrions ainsi garder ces enjeux fondamentaux à l'esprit lors de nos discussions et agir avec influence lorsque nous traiterons de ces ques-

tions dans les forums judiciaires, académiques et internationaux », espère Me Moore.

Journée du Barreau et Salon VISEZ DROIT - À ces nombreux dossiers s'ajoutent les deux grands événements annuels du Barreau de Montréal. D'abord, pour les intervenants du milieu juridique, la Journée du Barreau, qui aura lieu le 4 septembre prochain et au cours de laquelle l'honorable Morris J. Fish recevra la Médaille du Barreau de Montréal, une distinction soulignant une contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Ensuite, pour le public, le Salon VISEZ DROIT, dont la 18e édition se tiendra du 13 au 17 avril 2015 au Complexe Desjardins. « C'est un événement fabuleux, qui favorise l'accès à la justice

dans tous les sens et auquel les avocats montréalais consacrent d'innombrables heures afin d'informer le public des droits et obligations de chacun », rappelle le nouveau bâtonnier.

Composition du Conseil 2014-2015 - Pour le soutenir dans la réalisation de ces projets, le bâtonnier Moore compte sur les membres de son Conseil, soit Mes Magali Fournier, première conseillère, Simon Tremblay, trésorier, Andréanne Malacket, secrétaire, Pierre-Luc Beauchesne, représentant l'Association du Jeune Barreau de Montréal, ainsi que sur les conseillers Nancy Cleman, Philippe Décary, Suzanne Gagné, Tibor Hollander, Brian Mitchell, Alexandra Popa, Laurent Soustiel et Marie-France Veilleux.

Êtes-vous engagé dans le processus de médiation? Les deux parties pourraient être admissibles à l'aide d'un avocat en droit de la famille.

Les couples qui se séparent et qui choisissent la médiation pourraient être admissibles à l'aide d'un avocat en droit de la famille de l'aide juridique, car AJO élargit son projet pilote à l'ensemble de la province.

À compter du 3 juillet, lorsqu'un client des services de médiation est financièrement admissible à l'aide d'un avocat, l'autre partie à la médiation pourrait aussi être admissible à cette aide à condition que son revenu ne dépasse pas 50 000 \$.

Grâce à ce nouveau service, né sous forme de projet pilote dans des endroits choisis de la province en février 2004, AJO paiera jusqu'à six heures de services d'un avocat en droit de la famille pour qu'il aide et conseille les clients des services de médiation qui sont financièrement admissibles.

Les clients peuvent recevoir des conseils avant d'entamer le processus de médiation, de l'assistance pour se préparer à la médiation et des conseils juridiques après la médiation pour les aider à comprendre leurs droits et obligations en vertu de l'entente de médiation. L'avocat peut aussi les aider à obtenir une ordonnance de la cour ou un document exécutoire pour faire appliquer les conditions de l'entente conclue durant la médiation.

Tous les clients des services de médiation devraient appeler la ligne de services sans frais d'AJO au 1-800-668-

8258, pour savoir s'ils sont financièrement admissibles à des conseils juridiques indépendants relatifs à la médiation familiale.

Ce programme appuie les services de médiation fournis par les médiateurs d'AJO et du ministère de la Procureure générale qui offrent ce service gratuitement dans les palais de justice et les médiateurs hors site. Le programme de conseils juridiques indépendants fait partie des nombreux programmes en droit de la famille mis en œuvre par AJO grâce au financement additionnel de 30 millions de dollars du gouvernement provincial au cours des quatre prochaines années. La stratégie en droit de la famille d'AJO vise à réduire le nombre de plaideurs en droit de la famille qui n'ont pas d'avocat, fournit un moyen de règlement consensuel des différends, élargit le secteur des services de résolution précoce et fournit des services holistiques intégrés.

Chaque année, AJO alloue environ 70 millions de dollars à l'aide juridique et procure de l'aide à plus de 125 000 Ontariennes et Ontariens à faible revenu par l'entremise d'une vaste gamme de services en droit de la famille, y compris les conseils juridiques sommaires, la médiation, l'aide d'avocats aux centres d'information sur le droit de la famille et aux centres de services de droit de la famille, la représentation par des avocats du secteur privé et les conférences en vue d'un règlement amiable.

Aide juridique Ontario paie maintenant les avocats pour préparer des ententes de séparation

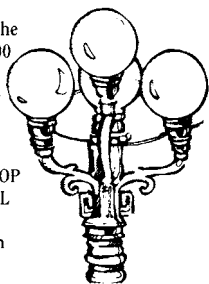
Les clients admissibles qui se séparent de leur conjoint peuvent maintenant recevoir de l'aide d'un avocat d'Aide juridique Ontario (AJO) pour négocier et préparer des ententes de séparation juridiquement contraignantes visant à la garde, le droit de visite, la pension alimentaire et le partage des biens.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733



Lorsque les deux parties sont chacune représentées par un avocat, elles peuvent être bien informées des conséquences juridiques potentielles de leurs décisions ou de leurs actions. Elles peuvent en outre, tirer le meilleur parti de leur temps en cour et conclure un accord concernant la garde et le droit de visite pour leurs enfants, la pension alimentaire pour enfants et pour époux et l'égalisation et le partage des biens.

« Un trop grand nombre d'Ontariennes et Ontariens se retrouvent en cour sans avocat, parce qu'ils ne comprennent pas leurs droits ou qu'ils ne peuvent pas se permettre d'engager un avocat, dit John McCamus, président du conseil d'administration d'AJO. En payant un avocat pour négocier et préparer des ententes de séparation, AJO est en mesure d'aider les clients à résoudre plus rapidement leurs différends et à leur éviter les procédures judiciaires en droit de la famille. »

AJO payera au maximum 10 heures de service d'un avocat en droit de la famille aux clients financièrement admissibles pour qu'il leur procure l'aide suivante :

- Obtenir et examiner le dossier;
- Préparer un relevé financier sous serment, lorsqu'il est question de pension ou de biens;
- Entamer des négociations ou des discussions en vue d'un règlement avec la partie opposée;
- Participer à la médiation or à une conférence de règlement à l'amiable d'AJO (le cas échéant)
- Préparer et examiner une entente de séparation
- Finaliser une entente de séparation
- Convertir une entente de séparation en une ordonnance du tribunal (le cas échéant)
- Déposer une entente de séparation au tribunal (le cas échéant)

Lorsqu'un époux est financièrement admissible à l'aide d'un avocat, l'autre époux peut aussi l'être si son revenu ne dépasse pas 50 000 \$.

Les personnes qui se séparent devraient appeler la ligne de services sans frais d'AJO au 1 800 668-8258 pour savoir si elles sont admissibles aux services d'un avocat.

Cette nouvelle initiative qui vise à répondre aux besoins juridiques non satisfaits des plaideurs en droit de la famille qui n'ont pas d'avocat entre

dans le cadre d'une plus vaste stratégie à long terme d'amélioration de l'accès à la justice pour les Ontariennes et Ontariens à faible revenu.

Cette mesure, une des nombreuses mises en place par AJO grâce au financement provincial additionnel de 30 millions de dollars échelonné sur quatre ans, s'attaque à un défi auquel fait face l'ensemble de la société.

Le rapport Meaningful Change for Family Justice 2013, montre qu'il existe plusieurs obstacles à l'accès à la justice en raison du manque de ressources et de la culture de confrontation qui prévaut à tous les paliers du système juridique familial. Le ministère du Procureur général indique que, dans les tribunaux de la famille d'Ontario, environ la moitié de toutes les personnes n'ont pas d'avocat, du moins au début de leur procédure judiciaire.

La stratégie en droit de la famille d'AJO vise à réduire le nombre de plaideurs en droit de la famille qui n'ont pas d'avocat, fournit un moyen de règlement consensuel des différends, élargit le secteur des services de résolution précoce et fournit des services holistiques intégrés.

Chaque année, AJO procure de l'aide à plus de 125 000 Ontariennes et Ontariens à faible revenu par l'entremise d'une vaste gamme de services en droit de la famille, y compris les conseils juridiques sommaires, la médiation, l'aide d'avocats aux centres d'information sur le droit de la famille et aux centres de services de droit de la famille, la représentation par des avocats du secteur privé et les conférences en vue d'un règlement amiable.

Décès Roderick A. MacDonald



L'un des commissaires de la commission Charbonneau, le professeur Roderick A. MacDonald est décédé. Il avait 65 ans.

Professeur de droit de l'Université McGill, il a été emporté par la maladie. Il souffrait d'un cancer des amygdales qui l'a empêché de siéger à la commission Charbonneau ce qui avait forcé la présidente France Charbonneau à réorganiser son équipe au début des travaux.

Le commissaire Roderick A. MacDonald avait comme mandat de concentrer ses recherches sur les études et les analyses nécessaires à l'identification des recommandations que fera la commission au gouvernement.

Professeur de droit respecté, Roderick A. MacDonald a notamment été consultant auprès de la commission Bouchard-Taylor (2007-2008) et de la Commission royale sur les peuples autochtones (1991-1992). Il a également été consultant pour le ministère fédéral de la Justice sur l'interaction entre le droit fédéral et le Code civil du Québec.

Il a été fait officier de l'Ordre du Canada en 2012 et il a reçu une médaille du Jubilé de diamant de la reine Élisabeth II en 2013



FÉLICITATIONS à nos grands GAGNANTS :

Commanditaire de l'année
STIKEMAN ELLIOTT

Partenaire de l'année
GROUPE MONTPETIT

Membre engagé de l'année
MAXIME VINCENT

À tous nos commanditaires/partenaires et membres,
un GRAND MERCI pour votre support continu
et votre implication envers CAP.
Vous êtes les piliers de l'Association!

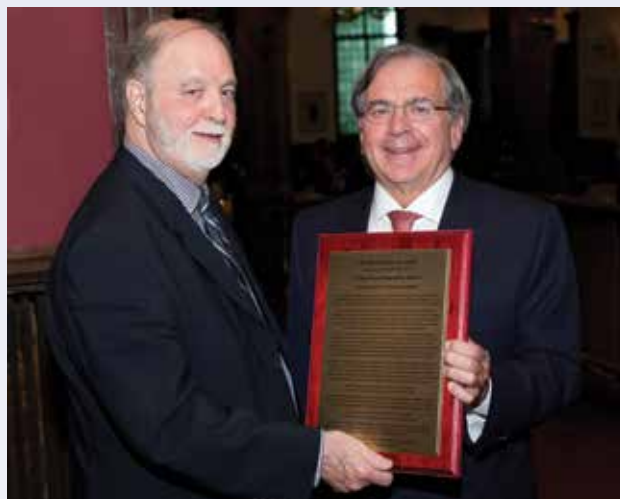
Vous voulez plus d'information sur nos événements? Vous voulez devenir commanditaire ou conférencier ? Communiquez avec nous à info@caplegal.ca ou visitez le site www.caplegal.ca

Le dîner annuel du «Plaideur»

Voir site web «www.lemondejuridique.com» pour toutes les photos prises le 13 mai



Gérald R. Tremblay de McCarthy Tétrault, Me Louise Mailhot, juge retraitée de la Cour d'appel, de Fasken Martineau, Me Richard Pound de Stikeman Elliott et son ex-associée, Me Suzanne Côté du cabinet Osler de Montréal.



André Gagnon remet fièrement une plaque honorifique à Me Michel Décary, premier «Plaideur Emérite 2014»



Benjamin Gagnon, fils de l'éditeur du Monde Juridique, Mme Mailhot, auteure d'un récent livre sur les femmes dans la profession, Me Michel Décary de BCF, «Plaideur Emérite 2014» et André Gagnon



Les récipiendaires d'une désignation de «Plaideur de l'Année 2014»
Me Christine A Carron, Me Michel Décary



Me Christine A. Carron, Plaideur de l'Année 2014, et Me Jean Bertrand, associé directeur de Norton Rose Fulbright Canada au Québec.



L'éditeur du Monde Juridique, André Gagnon, accueillant les invités au dîner du Plaideur de l'Année 2014.

« Plaideur de l'Année 2014 » en photos.

2014 au Cercle Universitaire de Montréal que vous pouvez télécharger sans frais



L'éditeur André Gagnon remet la plaque traditionnelle à la «Plaideur de l'Année 2014», Me Christine A Carron de Norton Rose Fulbright.



Me Louis P. Bélanger, grand plaideur chez Stikeman Elliott, converse avec Me JJ. Michel Robert de BCF, ex-juge en chef du Québec.



«Plaideur de l'Année 2014» à divers titres, de g.à d., André Gagnon, éditeur et Me Emmanuelle Rolland de BLG.



McCarthy Tétrault avait invité à sa table Me Louise Mailhot (assise 1ère rangée) et un consultant amical, M. Pilotte.



Top Montreal lawyers, Richard «Dick» Pound and Simon Potter.



Les avocats de BLG dont Mathieu Piché-Messier entourent Emmanuelle Rolland, «Etoile montante 2014».

Décès de Jean Garon, économiste, avocat, fiscaliste, homme politique, le plus célèbre ministre de l'Agriculture

La Presse canadienne



Jean Garon a succombé à une crise cardiaque à l'âge de 76 ans.

En 1968, il avait été un membre fondateur du Parti québécois. Il avait fait sa marque comme ministre de l'Agriculture du gouvernement de René Lévesque pendant neuf ans, de 1976 à 1985.

Il avait plus tard été ministre de l'Éducation dans le cabinet du premier ministre Jacques Parizeau.

Jean Garon, qui a été maire de Lévis de 1998 à 2005, laisse dans le deuil son épouse, trois filles et cinq petits-enfants.

L'ex-ministre du Québec William Tetley est décédé à 87 ans

La Presse canadienne



Un ancien ministre du gouvernement du Québec, William Tetley, est mort mardi dernier, à Montréal, à l'âge de 87 ans.

L'ancien député du Parti libéral du Québec (PLQ) a représenté la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, de 1968 à 1976. Il a brièvement été ministre du Revenu dans le cabinet du premier ministre Robert Bourassa en 1970, avant d'hériter du portefeuille des Institutions financières, Compagnies et Coopératives qu'il a conservé jusqu'en 1975. Il a ensuite été ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement jusqu'à la fin de 1976.

William Tetley, un diplômé des universités McGill et Laval, avait été admis au Barreau du Québec en 1952. Après sa carrière en politique, il a enseigné le droit à McGill et aux États-Unis, jusqu'en 1998.

En 2006, il a publié un ouvrage sur la crise d'octobre de 1970. Ce membre de l'Ordre du Canada a aussi écrit plusieurs articles et ouvrages dans le domaine du droit et a été l'éditeur associé de plusieurs revues internationales en droit maritime.

William Tetley laisse dans le deuil son épouse pendant 59 ans, quatre enfants et neuf petits-enfants.

LE MONDE J U R I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

sur Facebook et iPad



Le magazine Le Monde Juridique est disponible via iPad à l'adresse :
www.lemondejuridique.com
et Facebook : Magazine Le Monde Juridique.

Vous pouvez suivre l'actualité juridique diffusée par Le Monde Juridique
entre chaque numéro 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Vous pouvez alimenter ce site de vos nouvelles courtes avec photos.
Même de courts vidéos sont bienvenus sur notre nouveau site. Il n'est nullement nécessaire
d'être «ami» ou «membre» pour faire part de vos actualités.
Un seul clic sur le web à notre adresse web pour nous joindre.
Nous transmettre vos actualités à agmonde@videotron.ca et vous les retrouverez par la suite
sur Facebook sur le site du «Magazine Le Monde Juridique».

Nous devons toutefois effectuer une certaine sélection de l'information transmise -comme
dans le magazine- faire «l'édition» des textes. Vous trouverez cependant la substance des
informations communiquées.

Nous acceptons vos annonces publicitaires dont la durée d'exposition sur notre site selon
entente sera d'un mois complet. Communiquer avec nous à l'adresse mentionnée ci-haut ou
au 514-353-3549 pour obtenir les tarifs.

RÉGIME D'ASSURANCE AUTO ET HABITATION EXCLUSIF AUX JURISTES

EXCELLENTS TARIFS ! JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME



**JOIGNEZ-VOUS AUX MILLIERS DE JURISTES CANADIENS QUI DÉPENSENT
MOINS POUR LEURS ASSURANCES AUTO ET HABITATION !**

TÉLÉPHONEZ OU CLIQUEZ POUR
OBTENIR UNE SOUMISSION

1 877 314-6274

www.assurancebarreau.com



Certaines conditions s'appliquent. Le régime d'assurance auto et habitation parrainé par l'AABC est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et par La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Il se peut que certains produits et services ne soient pas offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. AABC Services d'assurances est une division de 3303128 Canada Inc., courtier d'assurances certifié. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance. Certaines conditions et exclusions s'y trouvent.